

Commune de



Roannes Saint Mary

NOTE DE SYNTHÈSE RETRAÇANT LES INFORMATIONS FINANCIÈRES ESSENTIELLES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Note de synthèse à destination des citoyens retraçant les informations financières essentielles du compte administratif 2022

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant : « qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Cette note répond à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la commune : <http://www.roannes-saint-mary.fr/>

Le compte administratif :

Le compte administratif retrace la situation exacte et réelle des finances de la collectivité (opérations réalisées et les restes à réaliser). Il est élaboré par « l'ordonnateur » de la collectivité, c'est à dire le Maire. Le compte administratif doit correspondre au compte de gestion, établi parallèlement par le comptable de la collectivité. Il doit être adopté par l'Assemblée au plus tard le 30 juin suivant la clôture de l'exercice.

Un compte administratif est établi pour chaque budget, soit un pour le budget principal et un pour chaque budget annexe. Il se compose de deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Présentation

I- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Le total des dépenses réelles de fonctionnement en 2022 s'élève à 743.150,59 € contre 699.182,68 € en 2021.

Chapitre 011 – Charges à caractère général : comprend les charges afférentes à l'énergie, les frais de communication, les contrats de maintenance et prestations de services, les achats de petit matériel destinés aux différents services (scolaires, techniques, administratifs).

Ce chapitre s'élève à 185.374,22 € en 2022, soit 2,94 % de moins qu'en 2021 (190.988,44 €).

Chapitre 012 – Charges de personnel : pour un montant de 425.388,13 €, soit une hausse de 10,00 % (en 2021, 386.695,90 €).

Chapitre 014 – *atténuations de produits* – correspond au Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal à hauteur de 30.606,85 €.

Chapitre 65 – *Autres charges de gestion courante* : comprend les indemnités des élus pour un montant de 65.205,73 € (64.083,49 € en 2021), les subventions aux associations (6.465,98 €) et la contribution au SDEC (9.850,00 €).

Chapitre 66 – *charges financières* : Les intérêts d'emprunts diminuent, ils s'élevaient à 13.341,60 € en 2021 contre 12.822,68 € en 2022.

Chapitre 67 – *charges exceptionnelles* – 569,00 € de remises de prix pour le concours communal des maisons fleuries.

L'excédent de fonctionnement généré en 2022 est de 270.686,69 €.

Recettes

Les recettes totales de la section de fonctionnement s'élèvent à 1.013.387,28 € en 2022 contre 994.173,32 € en 2021.

Résultat de fonctionnement 2022

Recettes de fonctionnement	1.013.387,28 €
Dépenses de fonctionnement	743.150,59 €
Résultat de fonctionnement	270.686,69 €
Excédent 2021 reporté	0 €
Excédent global de fonctionnement 2022	270.686,69 €

II- SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 832.553,14 € en 2022 contre 152.465,22 € en 2021.

Elles se répartissent comme suit:

Remboursement du capital de la dette	67.770,25 €
Salle multi-activités	602.358,69 €
Travaux de voirie, Acquisition de terrains et panneaux	90.159,92 €
Monument aux morts - Rénovation	3.125,00 €
Lotissement MAZIERES	29.037,90 €
Ecole - Matériel informatique et mobilier	16.417,98 €
Travaux d'éclairage public et d'extension du réseau BT	23.683,40 €

Recettes

Les recettes réelles d'investissement d'un montant de 602.168,90 € (contre 277.659,54 € en 2022), se composent comme suit :

Subventions de l'Etat et du Département	86.612,91 €
Emprunt	200.000,00 €
P.V.R.	9.236,00 €
FCTVA 2021	13.411,74 €
Taxe d'aménagement	8.921,66 €
Affectation du résultat 2021	283.986,59 €

Résultat d'investissement 2022

Recettes d'investissement	2.155.808,98 €
Dépenses d'investissement	2.379.325,22 €
Résultat d'investissement 2022	-223.516,24 €
Déficit 2021 reporté	-46.556,44 €
Déficit de financement	-270.072,678 €
Restes à réaliser	205.448,00 €
Déficit global d'investissement 2022	64.624,68 €